

général action



HOPITAL AVICENNE NON AUX PERTES D'EMPLOIS
 BAÏL A GEDER PRIVATISATIONS - FUSIONS
SAUVONS NOTRE HOPITAL PUBLIC
 ENSEMBLE CGT SUD DES MOYENS POUR LA SANTE
 ET LES SERVICES PUBLICS



Alfiches éditées contre les attaques à la Secu en 1987

UN REVE DE JUSTICE SOCIALE

L'histoire de la protection sociale en France, c'est celle de ces femmes de ces hommes qui ont participé à la construction d'un système original unique au monde.

Issus des luttes des travailleurs, de la Résistance, les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales, des partis politiques, de tendances diverses, groupées au sein du CNR (Conseil National de la Résistance) délibérant en assemblée plénière le 25 mars 1944, décidèrent de s'unir sur un programme comportant à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et des mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

Ils proposent :

" Un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état."

En 1930, douze ans après la première guerre mondiale, avaient été instaurés des assurances sociales pour les salariés, gérées par cent-trente caisses locales ou professionnelles d'origines patronale, confessionnelle, syndicale ou mutualiste.

Elles couvraient quatre risques : Vieillesse, maladie, maternité et invalidité.

Mais leur portée reste limitée. Les présentations sont faibles et ne concernent qu'un salarié sur trois. Les accidents du travail et les allocations familiales, (instaurées en 1932) restaient en dehors de leur champ.

La 4 octobre 1945 a lieu la publication de l'ordonnance portant la création de la sécurité sociale. Les arrêtés instituant les nouvelles caisses primaires sont publiés entre décembre 1945 et février 1946 et signé par Ambroise Croizat, ministre du travail et de la sécurité sociale.

La CGT qui était le syndicat majoritaire a très vite compris que la sécurité sociale était l'acquis des travailleurs, qu'à ses yeux elle devait devenir avoir une gestion ou les intéressés auraient leurs mots à dire, que de fait elle devenait une école de la solidarité.

La réaction patronale ne se fait pas attendre. Le CNPF réagit violemment comme à chaque nouvelle conquête

sociale. Avec l'ordonnance du 22 février 1945 portant sur la création des Comités d'entreprise, le patronat fulmine. Les syndicats et notamment la CGT ont affichés très vite leur satisfaction à l'énoncé de ces mesures. Dans une brochure de 1946, la fédération CGT des métaux rappelle que la création des nouvelles œuvres sociales qui contribuent à l'épanouissement, à la santé et à la culture des travailleurs et de leurs familles serviront grandement au renforcement de l'organisation syndicale.



Roger Mansuy.



La flambée du chômage, fait plonger la sécu.

Selon les prévisions, le déficit atteindrait 20 milliards d'euros fin décembre.
Selon les calculs d'économistes, 100 000 chômeurs représentent un manque à gagner de 1,3 milliards d'euros en cotisations pour le régime général. Et une réduction de 1 point de la masse salariale entraîne une perte de 2,5 milliards de recette.
Il y a urgence d'un vrai plan de relance économique en s'attaquant aux véritables causes de la crise !
Malheureusement le gouvernement ne choisi pas cette voie et utilise ce déficit record pour porter de nouveaux coups aux droits des assurés.
Ne laissons pas faire !!

A.L.

Hôpital public, chronique d'une mort programmée

Après plusieurs mois, de journées d'action organisées par les syndicats l'hôpital public se meurt. Fini la vocation de l'Assistance Publique qui devait apporter aux ouvriers et aux premiers nécessiteux les soins. La loi Bachelot a été votée malgré la mobilisation. Sur les panneaux syndicaux de l'hôpital Avicenne on peut y lire encore les tracts qui nous rappellent les luttes de ces derniers mois pour maintenir le Service Public au sein du centre hospitalier.

Que s'est-il passé ? Pourquoi le vent libéral souffle-t-il sur l'assistance publique ?

En plein mois d'août je décide de rencontrer mon amie et camarade Martine CHAUVET responsable syndicale à la CGT et assistante sociale.

" Nous n'avons pas réussi à faire converger les intérêts du personnel médical, administratifs et les médecins, nous sommes partis diviser, le personnel n'ayant pas confiance en les médecins. Les médias y sont pour quelque chose. Si nous étions restés unis, nous aurions pu peut être ensemble fait reculer la Loi Bachelot, celle-ci est passée et en pire, grâce aux amendements de la droite à l'assemblée Nationale. La Loi Bachelot, c'est la casse de l'Assistance Publique, de l'hôpital "public" au profit du secteur marchand ! L'hôpital doit être rentable. Les médecins n'ont plus leur mot à dire sur les besoins de santé et encore moins le reste du personnel soignant.



J'ai cherché Ambroise Croizat dans mon dictionnaire Larousse 2000 édité en 1999 : INCONNU ??

Fils d'ouvrier né en 1901 à Notre Dame de Briançon en Savoie. Militant communiste, Député de Paris. Responsable de la fédération CGT des Métaux, avec ses camarades il forgera les plus grands acquis du Front Populaire. L'héritage de l'homme est prodigieux. Un cortège impressionnant de lois et réalisations sociales.

En 1945 Ghislaine V. à 20 ans. Elle travaille en tant que dactylo au "44", comme on appelait à l'époque le siège du Parti Communiste, rue Le pelletier à Paris. Détachée de son travail, elle est affectée au secrétariat d'Ambroise Croizat au ministère. Aujourd'hui elle se souvient d'un homme d'une grande simplicité, toujours disponible et d'humeur égale. Grand travailleur, arrivé de bonne heure, et quittant souvent le bureau le dernier. Il avait conscience de l'importance de sa tâche. Il fallait faire vite pour mettre en œuvre toutes ces réformes.

A peine deux ans après leurs prises de fonctions, les ministres communistes furent "remerciés" par le Général de Gaulle.

Le 19 février 1951, plus de 100 000 Parisiens accompagnent Ambroise Croizat sous une pluie fine, pour le dernier voyage d'un homme qui comme l'a écrit Michel Etiévent "a su donner à notre siècle un goût de solidarité et de dignité".

Pour mieux connaître l'homme et l'époque "Ambroise Croizat ou l'intervention sociale" de Michel Etiévent aux éditions GAP.
R.M.

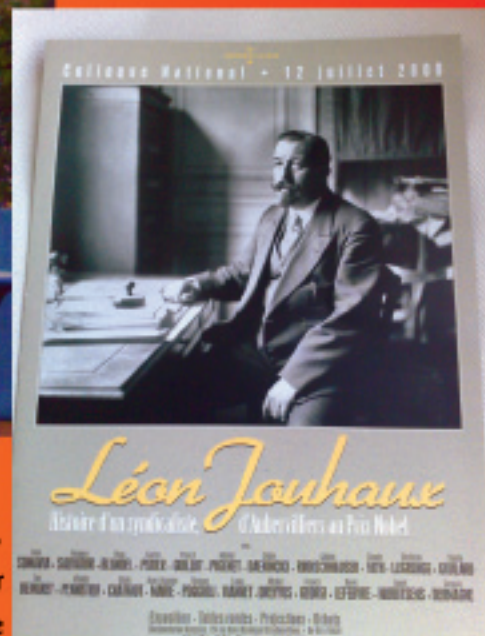
Les hôpitaux sont gérés comme une agence régionale. Elle regroupe sur notre département trois hôpitaux, (René Muret, Jean Verdier et Avicenne). C'est notre directeur qui gère l'ensemble du groupe hospitalier.

A terme, les directeurs des centres hospitaliers sont appelés à disparaître. La notion de "service" n'existe plus, on parle plus que de pôles de soins regroupant des médecins, des cadres soignants et administratifs. Il existe dans cette organisation des conseils de "pôle", sans la présence d'organisations syndicales. Toute la gestion est recentrée sur « le soin », les autres supports techniques (ménage, surveillance, entretien du patrimoine etc.) ainsi que le service laboratoire sont appelés à se privatiser.

L'Agence Régionale fait appel à des entreprises privées. Le personnel sous statut, partant à la retraite, n'est plus remplacé. L'agence régionale incite les agents qui sont à deux ans du départ en retraite, à partir en leur proposant une prime égale à deux ans de salaire. Mieux encore, comme l'hôpital doit être rentable, être en équilibre entre les recettes et les dépenses, l'hôpital ferme des lits (36). Les trois hôpitaux sont mis en concurrence les uns par rapport aux autres ! La CGT continue à se battre pour que la loi Bachelot ne s'applique pas, elle appelle à la résistance. Mais c'est bien le programme de notre cher Président qui s'applique. Faire que le Service Public soit géré sous critère de rentabilité, c'est inadmissible ! Tout le monde en souffre, les malades et le personnel. "

Martine est pour une réorganisation des hôpitaux mais à partir des besoins de la population, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Hélène ESTRELLA



Léon JOUHAUX

Il y a 100 ans, le 12 juillet 1909, le premier syndicat ouvrier français, la CGT, mettait à sa tête un jeune militant de trente ans, Léon Jouhaux. Il allait rester son leader de 1909 à 1947 puis devient secrétaire général de la CGT-Force ouvrière après la scission. Il a joué un rôle important dans plusieurs institutions internationales comme le Bureau International du Travail et a été le premier militant ouvrier à recevoir le Prix Nobel de la Paix. Né à Paris en 1879, il passa 32 ans de sa vie à Aubervilliers.

A l'occasion de cet anniversaire, la ville d'Aubervilliers et les Amis de Léon Jouhaux ont organisés, le 12 juillet 2009, un colloque national consacré à cette importante personnalité du XXe siècle.

Outre de nombreux chercheurs et universitaires, ont participé à ce colloque : Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers, Marc Blondel, Président des Amis de Léon Jouhaux, Louis Viannet, ancien secrétaire général de la CGT, André Naritsen, responsable scientifique de l'IHS-CGT.

L'IHS CGT93 était représenté par son secrétaire général, Alain Lepert.



CONTACT

I'HS-CGT 93
01 48 96 36 40
06 18 99 70 77
www.ihs.cgt.fr

UN ESPACE HENRI DAUVERGNE

Un espace Henri Dauvergne a été inauguré à Romainville, en mémoire de notre camarade secrétaire général de l'Union locale Cgt, décédé le 16 août 2008.

Pour rejoindre l'IHS 93

Adhésion organisation : 50 euros - Adhésion individuelle : 10 euros

Nom..... Prénom..... Organisation.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Institut CGT d'histoire sociale de la Seine-Saint-Denis - 1, Place de la Libération 93000 BOBIGNY- Téléphone : 01 48 96 36 37